

À une séance régulière du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, lundi, le 1^{er} novembre 2004 à 20h00, à laquelle sont présents:

- M. Serge Labonté, conseiller
- M. Serge Simard, conseiller
- M. Jean-Martin Cliche, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Henri Cloutier, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

Absences motivées : M. Jean-Robert Fortin, conseiller
M. Yvan Larouche, conseiller
Mme Claudine Paré, conseillère

2492-011104 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 1

. Aucune

CORRESPONDANCE

- . **COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES SEIGNEURIES**
 - . Achat d'une publicité « L'Outil de travail quotidien »
- . **FESTIVAL DE L'OIE DES NEIGES**
 - . Lettre de remerciements
- . **TÉLÉ D'ICI**
 - . Les vœux de Noël et de la Nouvelle Année

2493-011104 **RÉSOLUTION**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement de verser la somme de 100,00 \$ à la Télé d'Ici pour la promotion de Noël et du Nouvel An.

RAPPORTS

- . C.C.U.
 - . Procès-verbal du 19 octobre 2004
 - . Procès-verbal du 28 octobre 2004
- . Rapport budgétaire d'octobre 2004

2494-011104 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 OCTOBRE 2004**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 18 octobre 2004.

2495-011104 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 OCTOBRE 2004**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 25 octobre 2004.

2496-011104 **ADOPTION DES COMPTES #401570 À 401654**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

. Numéros 401570 à 401574	17 788.38 \$
. Numéros 401575 à 401605	20 808.69 \$
. Numéros 401606 à 401631	116 604.42 \$
. Numéros 401632 à 401654	111 835.40 \$

2497-011104 **CLAUDE GILLES – CONGRÈS « GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AU QUÉBEC »**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser M. Claude Gilles à participer au congrès « Gestion des Matières résiduelles au Québec » au montant de 304,82 \$ et d'autoriser le paiement des frais inhérents.

2498-011104 **HABITATIONS BOIVIN (LOTS 763-1 À 763-3)**

ATTENDU la résolution numéro 04-26 adoptée à la séance spéciale de ce comité tenue le 7 octobre 2004;

ATTENDU que les membres du comité ont demandé au promoteur que le mur du bâtiment donnant sur la rue du Val-des-Neiges doit faire l'objet d'un traitement particulier de façon à ce qu'il s'apparente à une façade principale;

ATTENDU que les Habitation Boivin ont déposé des nouveaux plans projets;

ATTENDU qu'en vertu du règlement numéro 972, le projet est assujéti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU que le comité a analysé les plans déposés suivant les dispositions du règlement numéro 972;

ATTENDU que les membres du Comité consultatif d'urbanisme sont d'avis que la nouvelle façade proposée répond aux critères du règlement numéro 972;

ATTENDU que les membres du Comité consultatif d'urbanisme sont d'avis que le projet est conforme à la réglementation d'urbanisme compte tenu de la dérogation mineure accordée par le conseil municipal lors de la séance spéciale du 25 octobre 2004 concernant l'implantation et qu'il est conforme quant aux objectifs et aux critères contenus dans le règlement numéro 972;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche

et résolution unanimement d'approuver le projet de constructions sur les lots projetés 763-1 à 763-3, le tout suivant les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme.

2499-011104 **HABITATIONS BOIVIN (LOT 692-8)**

ATTENDU la résolution numéro 04-27 adoptée à la séance spéciale de ce comité tenue le 7 octobre 2004;

ATTENDU que les Habitations Boivin ont déposé un nouveau plan projet de cadastre et des plans d'implantation et de construction sur le lot projeté 692-8;

ATTENDU qu'en vertu du règlement numéro 972, le projet est assujetti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU que le Comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans déposés suivant les dispositions du règlement numéro 972;

ATTENDU que les membres du Comité consultatif d'urbanisme sont d'avis que le projet est conforme à la réglementation d'urbanisme et conforme aux objectifs et aux critères contenus dans le règlement numéro 972;

ATTENDU que le requérant a été informé par le conseil municipal lors de la séance spéciale du conseil tenue le 25 octobre 2004 et par le responsable de l'urbanisme le 27 octobre 2004 qu'advenant une demande pour l'ouverture d'une rue publique sur une partie de ce lot projeté, que la profondeur des terrains ne serait pas conforme au règlement de lotissement actuel et que toute demande en ce sens pourrait être rejetée et qu'en plus tout requérant devra déposer un plan d'aménagement d'ensemble pour tout le secteur à l'ouest du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'approuver le projet de constructions sur le lot projeté 692-8, le tout suivant les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme.

2500-011104 **CHALETS HOBEC – DEMANDE DE MODIFICATION DE ZONAGE**

ATTENDU que la compagnie « 9011-2046 Québec inc. » a déposé une demande pour modifier le règlement de zonage afin de permettre sur le lot 705, la construction d'une habitation jumelée;

ATTENDU que les membres du Comité consultatif d'urbanisme sont d'avis que le secteur environnant est caractérisé par des habitations unifamiliales isolées, sauf pour quelques habitations jumelées et qu'il y a lieu de présenter ce caractère dominant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement de rejeter la demande de modification au règlement de zonage à l'effet de permettre sur le lot 705, la construction d'une habitation jumelée.

2501-011104 **ENTENTE TRAÎNEAU DE SECOURS**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser M. Henri Cloutier, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer une entente intermunicipale pour l'utilisation du traîneau de secours.

2502-011104 **CAMP DES ARTISTES**

Il est proposé par Monsieur le maire Henri Cloutier et résolu unanimement de verser au Camp des Artistes la somme de 250,00 \$ à titre de commandite dans le cadre de leur 10e anniversaire.

2503-011104 **OFFICE MUNICIPAL D’HABITATION – BUDGET 2005**

Il est proposé par Monsieur le maire Henri Cloutier et résolu unanimement d’adopter le budget de l’Office municipal d’habitation de Beupré pour l’exercice 2005 :

-	Revenus	60 068.00 \$
-	Dépenses	<u>113 178.00 \$</u>
-	Déficit	(53 110.00 \$)
-	Répartition du déficit	
-	- SHQ 90%	47 799,00 \$
-	- Ville de Beupré 10%	5 311,00 \$

2504-011104 **RADIATION D’UN COMPTE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d’autoriser la radiation du compte No : TPF0302166 au montant de 6 036,75 \$.

PÉRIODE DE QUESTIONS #2

. Aucune

2505-011104 **AJOURNEMENT**

À 20h30, il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d’ajourner la présente assemblée pour une période de vingt (20) minutes.

2506-011104 **REPRISE DE L’ASSEMBLÉE**

À 20h50, il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard que la présente séance soit reprise.

2507-011104 **LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement que cette séance soit levée à 20h51.

Henri Cloutier
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
directrice générale adjointe